

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein

**Band:** 150 (1999)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Les femmes dans la gestion des ressources naturelles et l'évolution des politiques d'aide dans les pays en développement : étude bibliographique

**Autor:** Gambetta, Isabelle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098406>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les femmes dans la gestion des ressources naturelles et l'évolution des politiques d'aide dans les pays en développement: étude bibliographique

ISABELLE GAMBETTA

Keywords: Natural resources; development policy; women's studies; women and society; gender studies. FDK 945.12 : UDK 330.15 : UDK 341.232 : UDK 396.55

**Abstract:** A bibliographic study is made to analyse the role of women in emergent countries and in development projects. It appears that women, through their work, are far more dependent on natural resources and environmental conditions than men. They should therefore be more strongly involved in development projects.

**Abstract:** Le rôle de la femme dans les pays en développement et les projets de développement a été analysé au moyens de données bibliographiques. Les femmes sont dans leurs activités beaucoup plus dépendantes des ressources naturelles et des conditions environnementales que les hommes. C'est pour ces raisons qu'elles sont plus fortement concernées par les projets de développement.

«La terre est un père qui ne reconnaît pas ses filles»  
adage Peul (LOCOH et HESSELING, 1997)

dans différents pays, mais il y a encore beaucoup d'obstacles freinant le développement de la condition féminine et empêchant d'atteindre un niveau de parité face à l'homme.

## 1. Introduction

Dans la plupart des sociétés rurales des pays en développement, ce sont les femmes qui assurent la subsistance de la famille, principalement en garantissant l'alimentation. De ce fait, les femmes sont les premières utilisatrices des ressources naturelles dans leurs tâches quotidiennes (récolte de l'eau, du bois, des aliments, ...) et sont en même temps les premières gestionnaires et des connaissances de l'environnement.

Les femmes jouent un rôle économique dans la production et dans la distribution des biens, mais ce rôle a rarement été perçu comme tel par les planificateurs et les politiques de développement. Il est même souvent resté invisible, laissant de côté la moitié de la population (FINNADA, 1993). Toutefois, une majorité de femmes continuent à dépenser plus de la moitié de leurs heures de travail dans des activités économiques variées. Dans un tiers des foyers du monde, ce sont les femmes qui ramènent l'argent à la maison. En Afrique, elles produisent plus de 80% de l'alimentation, 60% en Asie et 40% en Amérique latine (DIV. AUTEURS, 1995). Mais leur productivité reste faible; elles emploient des méthodes traditionnelles, souvent inefficaces, et elles ne reçoivent pas ou peu d'assistance des ONG et gouvernements. En s'adressant surtout aux hommes, les projets d'aide favorisent les inégalités entre hommes et femmes, et ainsi les différences entre les deux groupes ne cessent de s'accroître.

Les femmes rurales ont un rapport étroit avec l'environnement, dans lequel elles puisent une majorité de produits et de biens satisfaisant les besoins familiaux. Mais cette relation s'est fortement altérée avec la dégradation des ressources et des conditions socio-économiques. Les femmes rurales en sont les premières victimes (CECELSKI, 1987). L'accès aux ressources leur est souvent limité, entre autres, à cause d'une disponibilité insuffisante et/ou de lois restrictives. Cette situation de précarité détériore à son tour les conditions d'existence féminines (surcharge de travail, pauvreté aggravée, déséquilibre social, état de santé précaire, discrimination) (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990).

Les causes de ces dégradations sont complexes, mais il semble que les femmes, de par leurs rôles et par la nécessité de garantir les besoins de subsistance de leur famille (BLISS, 1996), ont les moyens de résoudre cette crise ou du moins d'en diminuer les effets négatifs. Depuis les années 80, plusieurs actions de projets intégrant les femmes ont été menées

## 2. Evolution des politiques d'aide: différentes approches en faveur de l'intégration des femmes au développement

Durant longtemps, les femmes ont été considérées seulement comme mères et épouses et non pas comme des individus participant activement aux processus économiques. Ce n'est que dans les années 70 que les politiques d'aide, orientées vers la satisfaction des besoins essentiels de la population et la lutte contre la pauvreté, ont perçu l'importance de l'intégration des femmes. Différentes approches en faveur des femmes ont été présentées.

Dès 1950 jusqu'au début des années 70, l'approche visait *le bien-être social* («Welfare approach») (BÛNI, 1993). La femme avait un rôle reproductif<sup>1</sup>, le rôle productif<sup>2</sup> revenait à l'homme. Les projets intégrant les femmes concernaient l'aide alimentaire, la malnutrition, le planning familial, ... permettant ainsi de répondre aux besoins pratiques<sup>3</sup> liés au rôle producteur des femmes.

Dans les années 70, certains chercheurs dénoncent cette approche et mettent au contraire l'accent sur le rôle producteur de la femme. C'est le concept de la *femme dans le développement* (WID: «Women in Development») (BÛNI, 1993), lié à la politique de modernisation. On pense que les améliorations du niveau de vie provoquée par la modernisation toucheraient les pays pauvres, y compris les femmes. Vers la fin des années 70, on constate que cette modernisation n'a pas atteint les femmes, voire même a eu des effets négatifs. Dans certains projets, elles n'avaient pas accès aux activités rémunérées, à la technologie et à la formation. Mais les causes n'étaient pas recherchées.

<sup>1</sup> Le travail reproductif comprend les activités en relation avec les biens et services non échangés ou vendus sur le marché, mais destinés au maintien et à la reproduction familiale et qui comprennent d'autres tâches que celles agricoles (HERNANDEZ, 1991).

<sup>2</sup> Le travail productif inclut toutes les activités dont les résultats sont des biens et des services destinés au commerce et génèrent, par conséquent, des revenus (HERNANDEZ, 1991).

<sup>3</sup> Les besoins pratiques des femmes sont ceux définis à partir de leurs conditions de vie concrètes, compte tenu de la séparation du travail entre les sexes, et qui permettent de cerner leurs intérêts pour la survie de l'humanité» (MOSER, 1989).

Les Nations Unies organisent, en 1975, la première conférence mondiale sur les femmes, qui a été suivie de la Décade des femmes durant laquelle ont été développées d'autres approches. Cette décade (1975–1985) voit la mise en place de l'approche de l'équité, qui tient non seulement compte de l'égalité, mais surtout de la notion de justice des femmes dans le processus de développement (DDA, s. a.). Celles-ci sont considérées comme des participantes actives à ce processus. L'intervention directe de l'Etat (codes juridiques, politiques économiques et sociales, etc.) devrait répondre aux besoins stratégiques<sup>4</sup> des femmes en leur donnant une autonomie politique et économique et réduisant ainsi les inégalités par rapport aux hommes. Cette approche néglige parfois les rapports de forces entre hommes et femmes et n'a pas toujours été acceptée par les pays en développement, qui la jugent comme un produit du féminisme à l'occidentale.

Dès les années 70, l'approche *anti-pauvreté* est la seconde approche proposée dans le concept WID (DDA, s. a.). Elle vise à la satisfaction des besoins pratiques des femmes pauvres en tant que productrices, leur favorisant l'accès à certaines ressources. Cette amélioration de la situation économique permettrait de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Mais on n'a pas suffisamment tenu compte des contraintes dues aux différents rôles et statuts des femmes.

Après les années 80, l'approche *efficacité* est la plus populaire du concept WID (DDA, s. a.). On cherche à induire un développement plus efficace et plus efficient, en considérant que la participation économique des femmes est liée à l'équité. Les contributions féminines devraient permettre de compenser les actions des services sociaux qui sont de plus en plus réduites, rendant ainsi possible la satisfaction de leurs besoins pratiques. Mais on constate que la charge de travail des femmes est fortement augmentée. «Différentes évaluations montrent que les femmes n'ont plus assez de temps pour leurs tâches dites reproductives ce qui a des impacts négatifs sur les enfants et sur les femmes elles-mêmes» (DDA, s. a.).

Dès 1975, mais prenant une importance croissante depuis les années 80, l'approche *empowerment* ou «acquisition de pouvoir» est présentée (DDA, s. a.). L'amélioration de la situation féminine et l'égalité entre les sexes ne peut se produire que «si l'on remet en cause les rapports de pouvoir historiquement et socialement valorisés entre les hommes et les femmes» (LOCOH et HESSELING, 1997). On donne ainsi aux femmes plus de pouvoir de capacité de décision et d'autonomie, leur permettant de satisfaire indirectement leurs besoins stratégiques. C'est le concept *femmes et développement* (WAD: *Women and Development*) (DDA, s. a.). On reconnaît le statut inférieur des femmes dans les sociétés et les effets négatifs pour leur développement, mais on pense que seul le changement fondamental des rapports sociaux entre les sexes dans tous les domaines peut améliorer la situation féminine. Les deux approches WID et WAD considèrent les femmes comme un tout homogène, ne tenant pas compte des multiples différences telles que l'ethnie, les classes sociales...

Depuis les années 80, on tient compte du rôle des sexes dans le développement, c'est l'approche *genre et développement* (GAD: «*Gender and Development*») (DDA, s. a.). La notion de genre «désigne à la fois la construction sociale de l'identité des sexes et les rapports sociaux entre les sexes» (DDA, s. a.). La femme est maintenant considérée comme une participante d'un système complexe. «Le but de cette approche n'est pas de promouvoir la femme en soi, mais d'arriver à une

meilleure compréhension de tout le système social» (DDA, s. a.) par une analyse des relations.

La IV<sup>ème</sup> conférence mondiale «Paix, égalité, développement» s'est tenue à Beijing en septembre 1995. L'accent a été mis sur l'égalité des sexes. On ne veut plus isoler les sujets concernant les femmes. Cette égalité doit avoir lieu au niveau transversal, touchant tous les domaines du développement, s'appuyant d'abord sur des analyses des «rapports de pouvoir entre les sexes» (LOCOH et HESSELING, 1997). Il est apparu que les agences d'aide au développement ont été sensibilisées par l'approche genre et développement, mais il y a une certaine divergence entre la théorie et l'application pratique.

Dans la politique helvétique de coopération au développement, les femmes sont considérées comme des acteurs irremplaçables dans le processus du développement économique et social. L'étude des «relations hommes/femmes dans la famille et les communautés de vie de base» est fondamentale (DDA, s. a.). Elle doit en outre intégrer une analyse de «la répartition des tâches et des sphères de responsabilités dans une famille» en «fonction des structures économiques, politiques, socioculturelles et symboliques d'une société donnée» (DDA, s. a.).

### 3. Les rôles respectifs des femmes et des hommes dans la gestion des ressources naturelles

Les tâches assumées par les hommes et les femmes sont souvent hétérogènes et spécifiques à chaque sexe, âge, famille, classe sociale, ethnie, village, région ou saison (MAÏGA et TOURÉ, 1990; BÖNI, 1993). Malgré tout, on peut distinguer des activités spécifiques à chaque genre. Traditionnellement, ce sont les femmes qui sont responsables de la famille et remplissent ainsi leur rôle reproductif. Elle s'occupent en général de l'entretien de la maison, du ménage (FAO, 1988; SCHNEIDER, 1996) et de la préparation des repas (BÖNI, 1993; SCHNEIDER, 1996). Elles sont chargées de chauffer l'eau pour la toilette quotidienne, la lessive et la vaisselle (SCHNEIDER, 1996). Elles soignent et éduquent les enfants (CECELSKI, 1987). L'éducation se fait par la transmission des savoirs indigènes traditionnels concernant par exemple les techniques culturelles, la transformation et le stockage des denrées, la pharmacopée, les connaissances des terres, la valeur calorifique du bois, ... (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Elles se chargent de la production alimentaire (BÖNI, 1993) et de la corvée d'eau. Elles récoltent et transportent le bois de feu (DANKELMAN et DAVIDSON, 1989) ou d'autres combustibles (BÖNI, 1993; VON BEHAIM et BEZZOLA, 1994). La récolte des produits forestiers non-ligneux, leur revient dans bien des cas (DANKELMAN et DAVIDSON, 1989).

Les femmes participent aussi activement au travail productif. Les semailles, le désherbage, la fertilisation, la récolte, le transport, le stockage et la transformation des produits sont les tâches généralement entreprises par les femmes (BÖNI, 1993). En Afrique ces activités représentent les  $\frac{3}{4}$  de leur temps (OCDE, 1989). Elles pratiquent des activités rémunératrices telles que l'artisanat, la poterie, la vannerie, ... (CECELSKI, 1987; SCHNEIDER, 1996) et se chargent, en général, de la vente de produits agricoles (SPIRO, 1981) et agroforestiers (VON BEHAIM et BEZZOLA, 1994; SPIRO, 1981). Au Népal (FAO, 1988) comme en Amérique Latine (DIV. AUTEURS, 1995), les femmes sont souvent les principales responsables de l'élevage du gros bétail et s'occupent aussi de la récolte du foin et des soins aux animaux. En Afrique subsaharienne (FAO, 1988), elles élèvent généralement des caprins et des ovins. Les femmes vivent donc en relation étroite et fréquente avec l'environnement.

<sup>4</sup> Les besoins stratégiques des femmes sont ceux définis à partir de l'analyse de la subordination des femmes aux hommes et qui permettent d'identifier une organisation plus égalitaire et plus satisfaisante de la société» (MOSER, 1989).

De plus, les femmes sont souvent impliquées dans la foresterie «industrielle» ou communautaire, en participant aux travaux de pépinières, d'établissement de plantations, de transformation de produits ligneux, etc. (MOLNAR et SCHREIBER, 1989). Dans bien des situations, les femmes coordonnent les travaux, afin d'avoir un plus grand revenu, en liant la production agricole avec les tâches ménagères et les soins aux enfants (FAO, 1988).

Traditionnellement, les hommes se chargent plutôt du défrichement et du labourage. Ils participent aux semailles, au désherbage et à la récolte (BÖNI, 1993). Au Mali, le maraîchage est une activité masculine (SCHNEIDER, 1996). Les hommes vont à la chasse (SCHNEIDER, 1996) et pratiquent parfois l'élevage, l'apiculture (BÖNI, 1993; SCHNEIDER, 1996) et la pêche (DIV. AUTEURS, 1995). La pharmacopée est souvent du ressort des hommes âgés, comme au Mali (SCHNEIDER, 1996). La plantation des arbres (VON BEHAIM et BEZZOLA, 1994), leur entretien (BÖNI, 1993; SCHNEIDER, 1996) et la gestion de l'arbre en général (MAAG, 1993) sont des tâches en majorité masculines. Ils fabriquent le charbon de bois (MAAG, 1993) et se chargent de la construction de la maison (FAO, 1988). Ils se rendent souvent à l'extérieur du cercle familial pour des visites ou du commerce (BHATIA, 1995) ou louent leur service à des tiers (KEMERWA, 1994).

La division du travail par sexe se différencie aussi en heures de travail. Dans la plupart des cas, ce sont les femmes qui investissent le plus d'heures pour les travaux journaliers (comme par exemple 18–19 h/jour pour les femmes, contre 15 h/jour pour les hommes au Népal) (BHATIA, 1995).

Mais il ne faut pas perdre de vue que la situation est très hétérogène. On observe des différences importantes par exemple suivant le lieu ou la classe sociale. De plus, la faible quantité de données actuellement disponibles nous met en garde contre des conclusions hâtives. Cela mérite d'être observé et confirmé dans chaque cas (MOLNAR et SCHREIBER, 1989).

#### 4. Attentes et intérêts des hommes et des femmes face à la ressource ligneuse

Les attentes et les intérêts se définissent en majeure partie d'après les tâches (MAJOR, 1989) et varient donc souvent entre les sexes, souvent même au sein d'un genre. Malgré l'hétérogénéité des situations, nous allons tenter une approche qui paraît commune et parfois simplifiée. Notons toutefois que ceci n'est pas exhaustif et qu'il peut y avoir de grandes variations et des complémentarités.

Les intérêts et attentes des *femmes* dans la foresterie concernent principalement: le bois de chauffe, les aliments, le fourrage, la pharmacopée, les teintures, les fibres, les gommes et autres matériaux pour la confection artisanale (WICKRAMASINGHE, 1994). Pour les femmes, les forêts ont une valeur multifonctionnelle (WICKRAMASINGHE, 1994) et sociale (ANON., 1990). Ce sont souvent des lieux de culte et de croyance (MAAG, 1993). La forêt et l'arbre représentent une source de produits permettant de subvenir aux besoins familiaux immédiats (FAO, 1989). Les savoirs que les femmes possèdent sont très étendus concernant les produits, leurs emplois, leurs valeurs, leur identification, leur relation envers l'environnement (WICKRAMASINGHE, 1994; CESA, 1991). Ces savoirs permettent de mieux cerner les attentes féminines (WICKRAMASINGHE, 1994) et se révèlent parfois être plus étoffés que ceux des hommes (BHATIA, 1995).

Dans la foresterie, les *hommes* s'intéressent principalement aux bois d'œuvre et de construction (ANON., 1990; SCHNEIDER, 1996) et à leur commercialisation, à la chasse (BÖNI, 1993; SCHNEIDER, 1996), à l'apiculture (SCHNEIDER, 1996) et à la

silviculture (HIDALGO et NORHEIM, 1992). La forêt est aussi un lieu de croyance. Elle présente pour eux surtout une forte valeur de commercialisation.

Depuis la dégradation croissante des ressources et les difficultés d'accès, les *femmes* se sont orientées vers l'agroforesterie et y ont transposé leurs savoirs (WICKRAMASINGHE, 1994). Elles s'intéressent principalement aux produits de subsistance et à la vente de fruits, de fourrage ou de bois de chauffe (MOLNAR et SCHREIBER, 1989). Le transport, le stockage, la transformation des aliments (BÖNI, 1993), l'élevage du bétail (HILDAGO et NORHEIM, 1992), la pâture, le soin aux plantes (CESA, 1991), l'entretien des jardins proches des habitations (VON BEHAIM et BEZZOLA, 1994), l'ombrage, les piquets verts/haies vives et les brise-vent (MORATTEL, 1989) sont des sujets qui les concernent généralement.

L'*homme* voit ses intérêts dans l'agroforesterie pour les haies vives (DEN BIGGELAAR, 1995), la gestion du gros bétail (KEMERWA, 1994), le bois d'œuvre (MORATTEL, 1989) et dans une moindre mesure pour les fruits (MAJOR, 1989), le bois de feu et l'entretien des arbres forestiers (DEN BIGGELAAR, 1995).

Les hommes et les femmes présentent des intérêts et des attentes dont les priorités sont dissemblables (FORTMANN et ROCHELEAU, 1985). Chaque groupe fait une utilisation distincte des ressources et place ses intérêts selon ses besoins (ECKMAN, 1992). Ces différences sont spécifiques à chaque situation. Dans la situation actuelle, ces variations peuvent parfois même être source de conflits. Des enquêtes participatives peuvent permettre de mieux connaître ces besoins et ces intérêts avant d'agir ou de proposer quelque action de reboisement ou d'autre type en relation avec les arbres ou l'environnement.

#### 5. Dégradations écologiques et socio-économiques et leurs conséquences pour les femmes

Les causes des dégradations sont multiples et complexes. La FAO dénombre les suivantes: la pauvreté, une distribution inégale des terres, une faible productivité agricole, un manque de législations foncières, un développement inapproprié, un faible nombre d'institutions et un rapide accroissement démographique (WICKRAMASINGHE, 1994). Ces changements de conditions ont créé de nouvelles divisions du travail non traditionnelles entre les hommes et les femmes.

Les dégradations de l'environnement touchent particulièrement les femmes qui sont d'avantages tributaires des ressources naturelles que les hommes (FAO, 1988). A l'exemple des pays sahéliens, voici quels peuvent être les domaines pénalisant les femmes (MONIMART, 1989; LIEBERHERR-GARDIOL, 1990):

- *Le manque d'eau* est le problème prioritaire, suivi par ordre d'importance du bois et du broyage du grain. Les femmes doivent toujours aller plus loin, cette tâche leur prenant de plus en plus de temps.
- *L'énergie* est de plus en plus inaccessible. D'une part, à cause de la déforestation et d'autre part, par les interdictions de coupes imposées par l'Etat. Cette situation oblige les femmes à se rendre toujours plus loin pour récolter le bois ou alors, elles doivent trouver des combustibles de substitutions (brindilles, excréments d'animaux, ...). Leur combustion produit souvent moins d'énergie, plus de fumée nocive, leur ramassage demande plus de temps. Ils ne rentrent plus dans le cycle de la biomasse permettant d'enrichir les terres cultivées.
- *La perte de fertilité des terres* touche particulièrement les femmes. D'une part, elles rencontrent des difficultés d'accès à la terre (héritage patriarcal, elles reçoivent des terrains

dégradés ou des parcelles leurs sont refusées, ...). D'autre part, l'exode des hommes vers les villes, cherchant du travail mieux rémunéré, laisse les femmes chef de famille sans avoir les droits correspondants. La responsabilité et le travail féminins s'en trouvent augmentés.

- *La cueillette des produits sauvages est compromise* par la déforestation, la surexploitation des ressources naturelles et la limitation d'accès due à des lois restrictives. L'apport supplémentaire d'aliments et de revenus pour les femmes est compromis.
- *Les activités artisanales sont menacées* par le manque de matières premières et de temps à disposition. La construction des maisons est compromise par la rareté du bois et des autres ressources naturelles.

Le rapport étroit liant les femmes à l'environnement est devenu précaire. La dégradation du milieu naturel diminue la disponibilité des ressources. Celles-ci sont alors surexploitées, détériorant de plus en plus le milieu écologique, créant ainsi un cercle « vicieux ». Cet engrenage impose aux femmes une surcharge de travail et une insécurité d'accès aux ressources.

L'équilibre socio-économique se dégrade à son tour (MONIMART, 1989). Il se traduit par une forte *augmentation de la charge de travail* des femmes pour les travaux domestiques (eau, feu, nourriture), que ce soit en temps et en fatigue. Les femmes doivent assurer le rôle de *chef de famille*. Les migrations sont saisonnières ou de longue durée, imposent ainsi à la femme des tâches supplémentaires (FAO, 1988), sans avoir les mêmes pouvoirs décisionnels que le mari. La structure traditionnelle familiale s'effondre, les populations n'y étant pas préparées, elles ne savent pas comment réagir (divorce, veuvage, indiscipline, ...). *Les rapports hommes/femmes se dérèglent*; le mariage n'est plus considéré comme une valeur sûre. *Les jeunes sont désobéissants*, les valeurs traditionnelles ne sont plus respectées, cette situation est en plus favorisée par la modernisation lente qui veut privilégier l'individu et non plus la famille. La situation de *pauvreté s'aggrave*, due au manque de revenus (terres produisant de moins en moins, manque de produits naturels, temps à disposition limité pour la transformation des produits ...). L'état de *santé est compromis* en raison du peu d'aliments disponibles, du manque de temps et de bois, ... Le *rôle de la femme* est socio-culturellement affaibli par la société qui s'effrite et par la surcharge de travail, reléguant la femme dans le rôle d'éducatrice. De plus, les jeunes filles doivent aider leur mère aux tâches domestiques, au détriment de l'école. Cette situation grave menace l'avenir, car d'une part les filles seront illettrées et d'autre part elles n'auront pas reçu le savoir traditionnel maternel. L'introduction de *nouvelles technologies* modifie le mode d'utilisation des terres et prive ainsi les femmes des produits secondaires. Ces technologies s'adressent principalement aux hommes, augmentant souvent la charge de travail des femmes et diminuant leur socialisation (FAO, 1988). On assiste à une *perte des mémoires technologiques traditionnelles* par l'introduction par exemple de plantes améliorées ou l'usage d'engrais chimiques (HERNANDEZ, 1991).

Dans l'ensemble, il semble que les femmes ne se sentent pas directement concernées par la dégradation des ressources et principalement par le déboisement. Mais ce qui les touche, c'est la surcharge de travail et de temps que cette nouvelle situation impose pour la récolte du bois de feu, des produits non-ligneux et de l'eau (FAO, 1988). Autrement dit, ce sont les conséquences qui les affectent. Néanmoins, les études effectuées au Sahel, où la situation de crise est totale, montrent que les femmes se sont aperçues des problèmes et des enjeux (MONIMART, 1989). Selon BLISS (1996), les femmes ne sont pas par définition des protectrices des forêts

et des ressources naturelles. Toutefois, si elles ont les moyens de garantir les ressources nécessaires aux besoins familiaux, elles tentent d'agir en conséquence.

Malgré la longue liste des effets négatifs, des points positifs apparaissent. L'ingéniosité et la ténacité des femmes du monde rural sont telles que dans certaines situations, elles savent contourner les handicaps et tirer des avantages de leur savoir-faire (LOCOH et HESSELING, 1997). De nouvelles activités sont créées, qui étaient parfois réservées traditionnellement aux hommes (MONIMART, 1989). Les femmes s'organisent, créant des groupes pour améliorer leur situation et ainsi être des interlocutrices reconnues et légitimes face aux services gouvernementaux et aux agences d'aide. Les hommes et les femmes s'entraident pour les activités agricoles et agroforestières (par exemple pour les travaux contre l'érosion) (MONIMART, 1989). La situation des femmes retient l'attention des agences d'aide et des chercheurs, permettant de leur garantir un meilleur statut social, économique et foncier (LOCOH et HESSELING, 1997).

## 6. Les femmes doivent participer aux différents projets de gestion des ressources naturelles

Les femmes se rendent en forêt lorsque les besoins ménagers l'imposent. Ces obligations, bien souvent journalières, font que les femmes y sont plus présentes que les hommes (MAAG, 1993). Elles sont donc très souvent les premières utilisatrices de l'environnement et aussi les premières gestionnaires. La fonction d'éducatrice, par le savoir indigène qu'elles transmettent aux générations futures, est une notion capitale pour l'évolution, la conservation et la gestion du milieu naturel (BHATIA, 1995).

La participation féminine dans la gestion des ressources forestières est nécessaire car l'usage multifonctionnel des forêts par les femmes peut permettre de lutter contre la déforestation et de conserver la biodiversité. C'est dans l'intérêt des femmes de garantir la sécurité des besoins de subsistance pour leur famille et ainsi de protéger les ressources ligneuses. L'augmentation du temps et de l'énergie dépensée pour aller chercher des produits forestiers devraient intéresser les femmes à la promotion de la foresterie et de l'agroforesterie, leur permettant de satisfaire leurs besoins immédiats, tels que la nourriture, le bois de feu, l'eau, le fourrage et les revenus (CESA, 1991).

A partenaires égaux dans le processus de développement, les femmes doivent avoir des opportunités égales dans le processus de développement forestier (WICKRAMASINGHE, 1994). Leur participation dans les projets s'impose depuis l'identification du problème jusqu'à l'évaluation des projets (FAO, 1988). Dans la plupart des situations, la réussite du projet doit passer par une participation conjointe homme/femme, étant donné que les bénéfices doivent revenir finalement à la communauté (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Toutefois, les projets spécifiquement réservés aux femmes sont justifiables dans les cas où « la coutume interdit aux hommes et aux femmes de travailler ensemble; la discrimination sexuelle n'a pas encore été surmontée; un bon nombre de femmes sont chefs de famille; les femmes sont spécialisées dans une activité qui serait plus rentable si elles avaient une aide extérieure; les femmes qui ont besoin d'une certaine indépendance, sinon elles risqueraient d'entrer en compétition avec les hommes » (FAO, 1988). Il convient de relativiser et de bien analyser les situations pour voir si, malgré cela, la mixité pourrait créer deux bénéficiaires (FAO, 1988).

## 7. Domaines de participation envisageables

La dégradation des ressources ligneuses est telle que leur exploitation n'est parfois envisageable que par des reboisements intensifs. Des programmes d'encouragements participatifs des femmes doivent veiller à ne pas leur apporter une surcharge de travail. HEIKE (1993) estime que les encouragements peuvent avoir lieu dans les domaines suivants:

- La récolte du *bois d'énergie* est une des activités qui demande le plus de temps et de travail. Ainsi, des plantations pour le bois de feu peuvent diminuer ces contraintes. Ces mesures pourraient être accompagnées de la promotion des foyers améliorés (cours, instruction, entretien), de méthodes de cuissons plus économiques, de crédits spéciaux pour l'achat de foyers améliorés.
- Dans le domaine de la *protection des plants et pépinières*, les femmes doivent participer à la planification des pépinières et des plantations pour le choix des essences permettant de recueillir des produits non-ligneux (aliments, fibres, pharmacopée, ...). De plus, elles prodiguent principalement les soins (arrosage, repiquage, ...).
- Le *plan d'aménagement du territoire* demande la participation des hommes et des femmes définissant leurs besoins et leurs intérêts. L'enquête devrait interroger les groupes séparément. Leur contribution est importante car les forêts entrent souvent en concurrence avec les autres zones d'exploitation.
- L'*utilisation de produits non-ligneux* est souvent du ressort des femmes. Il faudrait leur faire connaître l'intérêt des pays industrialisés, élargir le cercle des connaissances féminines aux autres groupes, donner la possibilité d'y ajouter des connaissances scientifiques, améliorer et faire connaître les nouvelles technologies et les processus de transformation dirigés vers les femmes.
- Le *savoir-faire local* ainsi que les savoirs des femmes, accumulés aux cours de longues années d'expérience concernant les nombreuses interactions entre les écosystèmes, mériteraient d'être recueillis et d'être transmis à un cercle plus élargi.
- L'*emploi des déchets ménagers* fait souvent partie du domaine féminin. Il conviendrait d'améliorer les connaissances, par le biais d'un processus d'apprentissage, pour la création de compost.
- Le *travail du sol*, dans beaucoup de sociétés, s'effectue avec des outils très simples. Il faudrait donner des moyens d'aide technique pour alléger la charge de travail féminin. Des programmes doivent être dirigés pour les femmes et elles doivent en recevoir directement les avantages.
- L'*aide à l'autopromotion* permettrait aux femmes dans le cadre de groupements féminins d'agir, d'échanger et de conseiller. De plus, ceux-ci peuvent se créer sans beaucoup d'obstacles par rapport aux conditions sociales.
- La *vulgarisation* est très importante pour les femmes. Il conviendrait d'introduire des vulgarisatrices formées pour s'adresser aux femmes.

À l'exemple des projets des reboisements dans la lutte contre la désertification dans les pays du Sahel, des expériences positives impliquant des femmes existent. Mais, jusqu'à ce jour elles sont encore trop rares (MONIMART, 1989).

## 8. Obstacles à la participation féminine

Malheureusement, une majorité de projets, qui sollicitaient la participation des femmes, ont été bien souvent des échecs ou seulement de faibles succès, bien loin des attentes espérées. Les raisons complexes peuvent être multiples et sont souvent

spécifiques à chaque situation. Voici un aperçu des obstacles fréquemment rencontrés.

### Sur le plan social

Il y a d'une part la pesanteur des traditions ancestrales qui cantonne les femmes dans leur rôle reproductif de mère et d'épouse (AISSAH-ASSIH, 1990). Dans la plupart des cultures, elles sont exclues du processus de décision et du leadership (FAO, 1989). Les hommes estiment qu'elles ne sont ni impliquées fortement dans la production, ni dans le domaine public (FORTMANN et ROCHELEAU, 1985), donc qu'elles ne sont pas capables d'assumer certaines tâches (planter, gérer, ...) (MAJOR, 1989). Ils ont surtout peur que les femmes ne viennent à usurper leur pouvoir et leur rôle, les ressentant comme des concurrentes (KEMERWA, 1994).

D'autre part il y a un frein au niveau de l'acceptation politique (KEMERWA, 1994). Les institutions confinent les femmes dans des rôles traditionnels (MAJOR, 1989). On sent une résistance ou une routine de la part des projets d'aide qui s'adressent principalement à des interlocuteurs masculins (MONIMART, 1989). Parfois, l'établissement d'une législation moderne va le plus souvent à l'encontre des pratiques traditionnelles, désavantageant et déstabilisant ainsi encore plus la position féminine (par exemple la perte du droit d'usufruit sur les arbres, due à la mise en place de titres officiels de propriétés) (LOCOH et HESSELING, 1997).

On n'a pas suffisamment tenu compte des religions, croyances locales, tabous et autres pratiques coutumières (BÖNI, 1993; HOCKING, 1991) qui peuvent limiter certaines actions entreprises pour les femmes. Leur mobilité est souvent très limitée, et les activités doivent alors avoir lieu proche de la maison, pour qu'elles puissent encore assumer les tâches ménagères (FAO, 1989).

### Sur les plans de la formation, de l'information, du transfert de technologie

Dans la majorité des pays du Sud, le taux d'analphabétisme est beaucoup plus élevé chez les femmes (AISSAH-ASSIH, 1990); elles sont aussi moins nombreuses à être scolarisées au niveau secondaire (LOCOH et HESSELING, 1997). De ce fait, les femmes ne sont souvent pas des partenaires, car l'idiome qu'elles pratiquent n'est pas employé par les projets, qui utilisent en général la langue nationale, plus pratiquée des hommes ou les personnes scolarisées (MOLNAR et SCHREIBER, 1989). Outre ces deux facteurs déterminants, les programmes de vulgarisation agricole et forestière ne s'adressent quasi jamais aux femmes. Elles ne sont pas invitées à participer à l'élaboration des projets ou sont souvent mises à l'écart par la suite (WICKRAMASINGHE, 1994). Lorsque les activités féminines sont promotionnées, ce sont souvent les hommes qui en prennent possession et en retirent ainsi le profit. Leur non participation provoque une perte de revenus pour les femmes et une érosion de leur statut social actif (LOCOH et HESSELING, 1997).

La plupart des technologies introduites s'adressent aux hommes, laissant les femmes sans accès à l'information et à la formation (ANON., 1990) et avec des outils traditionnels et rudimentaires (LOCOH et HESSELING, 1997). Si malgré tout les technologies s'adressent aux femmes, elles ne correspondent pas toujours à leurs priorités, car bien souvent ces technologies sont appropriées à ceux qui les développent et non aux femmes. D'ailleurs, elles n'ont souvent pas les moyens de les acquérir (BÖNI, 1993).

L'approche des projets est souvent trop orientée vers les aides de subsistance et pas assez vers le développement socio-

économique et la restauration de l'environnement (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990).

### Sur le plan de l'accès aux ressources

Les femmes n'ont souvent pas les mêmes droits que les hommes, surtout en ce qui concerne la propriété, les plantations, la conduite et l'utilisation des arbres (DEN BIGGELAAR, 1995). Le droit de planter est, en Afrique, souvent refusé aux femmes car il signifie l'octroi de la terre ou est lié à de nombreux tabous entourant cette activité (LOCOH et HESSELING, 1997). Elles n'ont quasiment jamais de terres qui leur appartiennent, la propriété revient aux hommes et est transmise de manière patriarcale (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990), ils en assurent le contrôle presque totalement (KEMERWA, 1994). L'accès à la terre leur est limité, elles n'ont souvent droit qu'à l'usufruit sur les champs du mari, dont la durée est dépendante de celle du mariage (LOCOH et HESSELING, 1997). Il en est souvent de même pour la propriété des arbres (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Quand elles possèdent des terres, les champs sont plus petits et de moins bonne qualité que ceux des hommes. Comme elles n'ont pas les moyens d'acheter des intrants et des outils plus modernes, la productivité est très faible (LOCOH et HESSELING, 1997). Dans ces conditions, les femmes n'ont pas de garantie durable et ne veulent pas «investir» (DANKELMAN et DAVIDSON, 1989).

De surcroît, les femmes n'ont souvent pas accès aux plantes sauvages, en raison des restrictions imposées par l'Etat (réserves forestières) (LIEBERHERR-GARDIOL, 1989), perdant ainsi le contrôle sur les ressources naturelles (DANKELMAN et DAVIDSON, 1989). Elle sont alors dans l'illégalité pour couvrir les besoins familiaux en ressources naturelles, ce qui contribue à les fragiliser. La récolte de bois de chauffe est compromise, car les femmes ne disposent «pas de moyens juridiques, ni pour empêcher les coupes et la vente des arbres du quartier dans lequel elles ramassent le bois mort, ni pour planter elles-mêmes les arbres» (DUPRIEZ et DE LEENER, 1993). Elles sont sous la dépendance totale des propriétaires ou des exploitants, dont les intérêts commerciaux priment les intérêts ménagers (DUPRIEZ et DE LEENER, 1993). Les nouveaux aménagements des ressources sont destinés aux hommes avant tout, limitant ainsi l'accès aux femmes (LOCOH et HESSELING, 1997). Dans de telles conditions de précarité, les femmes vont jusqu'à épuiser la ressource disponible, amenant ainsi à une destruction irréversible (BLISS et GAESING, 1992).

### Sur le plan économique

Les femmes n'ont que rarement accès aux crédits (FAO, 1988). Elles n'ont généralement pas les moyens d'acheter le matériel, les plants, les intrants, etc. (KEMERWA, 1994), les réservant pour d'autres priorités, tels que la nourriture, les soins, ... destinés à la famille. En Afrique, elles doivent souvent avoir l'accord de leur mari pour établir un commerce (ECKMAN, 1992). Le revenu escompté par l'artisanat est compromis, par manque de temps et de matières premières. Toutefois, des tontines existent dans certains pays africains, permettant aux femmes d'obtenir des crédits plus facilement.

Dans la plupart des cas, c'est la charge de travail des femmes qui augmente, détériorant ainsi encore plus les conditions de vie déjà précaires, car le temps est un facteur limitant (KEMERWA, 1994). Ainsi globalement, les obstacles l'emportent sur les avantages que les femmes peuvent obtenir de leur participation au processus de développement.

## 9. Recommandations pour la réussite des projets intégrant la participation féminine

*«Les femmes les plus démunies ne se sentiront concernées par les efforts en matière d'énergie qu'à condition qu'ils conduisent à améliorer l'alimentation et les revenus»*

(CECELSKI, 1987)

Cette phrase résume bien dans quels domaines les actions menées peuvent être avantageuses pour les femmes. Comme celles-ci sont toujours liées à leur rôle de mère, elles doivent toujours pouvoir s'occuper des enfants, en ayant des activités sans danger, proches de la maison pour que les tâches puissent être arrêtées et reprises facilement (SPIRO, 1981).

Toutefois quelques points importants sont à prendre en considération afin d'augmenter les chances de réussite:

- *Améliorer l'accès aux ressources pour les femmes*  
L'accès à la terre et aux arbres doit être amélioré, en renforçant par exemple l'application du droit traditionnel pour les femmes, leur permettant de devenir propriétaires ou usufuitières à long terme, en exploitant les zones telles que les jardins de cases, les bas-fonds, ... (BLISS et GAESING, 1992) ainsi que l'accès aux facteurs de production et leurs contrôles (ANON., 1990). Des mesures législatives appropriées devraient être mises en place par l'état (OCDE, 1989). S'il doit y avoir une protection absolue sur une ressource, les femmes doivent recevoir des compensations (BLISS et GAESING, 1992).
- *Réduire la charge de travail des femmes*  
Il est important de connaître les domaines d'activités actuels avant d'en introduire de nouveaux. Dans ce cas, les femmes doivent être consultées (BLISS et GAESING, 1992). Le développement de nouvelles activités féminines impose une rationalisation des tâches les plus pénibles, telles que la facilitation de l'approvisionnement en eau, par exemple par des forages, l'allégement de l'approvisionnement en bois, par exemple par le transport à l'aide de charrette, la réduction du temps consacré à la préparation des repas, par exemple par l'emploi de moulins à céréales, de presses pour l'extraction d'huile (SCHNEIDER, 1996).
- *Fournir un appui économique*  
Il est absolument nécessaire de renforcer le rôle économique des femmes dans la société. Il faut favoriser l'accès aux crédits et aux revenus pour les femmes (FAO, 1988). Elles doivent avoir la garantie que le fruit de leur travail leur revient, qu'elles en tirent les bénéfices et qu'elles en aient le contrôle (BLISS et GAESING, 1992). L'accès aux circuits de commercialisation doit leur être garanti (FORTMANN et ROCHELEAU, 1985).
- *Revaloriser les produits forestiers non-ligneux*  
Il faut encourager les possibilités de transformation et de commercialisation des produits non-ligneux et procéder une revalorisation générale de leur emploi pour que les femmes en soient les bénéficiaires (BLISS et GAESING, 1992). Il ne faut pas sous-estimer la valeur des produits de la cueillette. Cela mérite d'être relié à une politique favorisant par exemple les arbres dans les champs. Ainsi cette focalisation sur les ligneux devrait permettre de couvrir les besoins des femmes et de la famille (WICKRAMASINGHE, 1994).
- *Appliquer une foresterie sociale et gérer les ressources de manière intégrée*  
Une des possibilités est la création de reboisements proches des villages, qui tiennent compte des attentes

des femmes, tels que le bois de chauffage et les arbres à usages multiples (fruits, pharmacopée, teintures, ...) (BLISS et GAESING, 1992). Il est important de régler les problèmes d'accès à la ressource.

- **Appliquer des mesures agroforestières**  
Les plantations dans les jardins (de cases), dont les femmes ont facilement le contrôle, sont à promouvoir ainsi que des mesures économiquement intéressantes pour les femmes telles que les haies vives, l'agroforesterie en couloirs, le maraîchage, ... avec des espèces utiles aux femmes (BLISS et GAESING, 1992). Il est important d'élaborer des propositions concrètes en considérant les possibilités de travail pour les femmes et les types de cultures, par exemple en ce qui concerne la protection des ressources.
- **Garantir l'accès à l'information, à la formation et aux technologies**  
Il est impératif de consulter les femmes avant d'introduire de nouvelles technologies ou de nouvelles essences. L'information est à établir à tous les niveaux (FAO, 1988). L'accent devrait être mis sur la formation forestière et agroforestière pour les femmes (OCDE, 1989).
- **Avoir une conception claire pour les projets encourageant les femmes**  
Il faut fixer les buts et les priorités (BLISS et GAESING, 1992) et avoir toujours comme objectif une participation conjointe homme/femme dans le cas où les deux sont bénéficiaires (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Dans le dialogue politique, le thème de l'encouragement de la femme doit être pris en compte de manière complète et indépendante (BLISS et GAESING, 1992). Les femmes doivent être reconnues comme productrices, responsables et connaisseuses (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Toutefois l'intégration féminine doit aussi solliciter les hommes (WICKRAMASINGHE, 1994). Les projets devraient également soutenir les groupements féminins et en encourager de nouveaux (FAO, 1988).
- **Faire l'analyse approfondie selon les sexes des tâches, des responsabilités, des bénéficiaires, de l'accès et du contrôle des ressources sur des périodes suffisamment longues** (BLISS et GAESING, 1992). On relevera les différences dans les besoins et les priorités et on reconnaîtra les contraintes (WICKRAMASINGHE, 1994), les volontés et les capacités des groupes (FAO, 1988). Dans la majorité des projets forestiers, la situation des femmes, leur rôle dans l'exploitation des produits ligneux et leurs savoirs ne sont souvent pas suffisamment connus (BLISS et GAESING, 1992).
- **Intégrer les femmes dans les approches participatives pour la planification**  
Les femmes (comme les hommes) doivent participer dès le départ à la conception de plans de gestion des ressources, principalement en ce qui concerne l'identification du problème, le développement des informations et la recherche des solutions possibles (MAJOR, 1989). Les femmes doivent être intégrées dans tous les domaines et activités des projets, dans les tâches et les responsabilités. Les consultations doivent être adaptées aux horaires des femmes ou être mobiles (BLISS et GAESING, 1992).
- **Engager du personnel qualifié dans le domaine de l'encouragement des femmes**  
Des équipes mixtes de vulgarisateurs sont conseillées (MAJOR, 1989), ainsi que l'introduction d'animatrices et de consultantes, transmettant l'information et s'occupant du

suivi (BLISS et GAESING, 1992). Il convient de travailler surtout avec des forces féminines spécialisées et locales.

Il convient donc de connaître quels sont ces obstacles afin de les contourner, permettant ainsi aux femmes de tirer de réels bénéfices (sociaux et économiques) des actions entreprises en faveur de la gestion durable des ressources naturelles. Evidemment, il ne faut toujours pas perdre de vue que les femmes représentent des groupes hétérogènes, dont les attentes et les priorités peuvent varier (BHATIA, 1995).

## 10. Groupements féminins

Les femmes s'organisent, depuis longtemps déjà, de manière informelle et traditionnelle dans les villages et les familles (DANKELMAN et DAVIDSON, 1989). Les dégradations des ressources et des conditions de vie ont souvent poussé les femmes à s'organiser et à se mobiliser de manière plus formelle. Le *Chipko-Movement* en Inde et le *Greenbelt-Movement* au Kenya sont souvent cités en exemple, montrant les intérêts des gens locaux pour la conservation de leur milieu environnemental.

### Chipko-Movement (FAO, 1988)

*En hindi «chipko» signifie étreindre. Les «chipkos» ont été ainsi dénommés car ils ont entouré des arbres de leur bras pour empêcher que les forestiers ne les abattent. A l'origine, ce mouvement était le fait d'hommes et de femmes qui contestaient la politique forestière, notamment en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre locale. Les femmes ont adhéré en masse au mouvement lorsqu'elles ont réalisé que la fréquence des inondations et des glissements de terrain était due au déboisement. Lorsque le Département des eaux et forêts décréta la vente aux enchères de 2500 arbres de la forêt de Reni qui surplombe la rivière Alaknanda – celle-ci avait déjà provoqué une inondation catastrophique – une femme, Gaura Devi, mobilisa les femmes du village pour empêcher que les arbres ne soient abattus. Les villageoises obtinrent gain de cause et obligèrent le gouvernement de la province d'Uttar Pradesh à mener une enquête. Deux ans plus tard, les autorités interdirent l'abattage des arbres de la zone sur une période de dix ans. Encouragées par ce succès, les femmes ont empêché que ne soient décimées les forêts de l'Himalaya. Elles ont en outre créé des coopératives pour sauvegarder les forêts et régler la production de fourrage afin de protéger les arbres (op. cit., p. 24).*

### Greenbelt-Movement (FAO, 1988)

Ce mouvement est né d'une volonté populaire de reboiser et de conserver les ressources (ECKMAN, 1992).

*Grâce au Conseil national des femmes et au «Greenbelt-Movement», les femmes du Kenya ont joué un rôle de premier plan dans nombre de programmes forestiers nationaux. Elles ont participé aux activités de plantation, à l'établissement de pépinières, à la plantation d'arbres commémoratifs et à la production de plants destinés à d'autres groupes féminins. Maintenant, ce mouvement entraîne des femmes pour établir de pareils programmes dans d'autres pays (op. cit., p. 27).*

Toutefois, ces mouvements sont uniques et se sont développés dans des circonstances très particulières. Les femmes du Sud ne vont pas toutes réagir de la même manière face à la dégradation des ressources (MOLNAR et SCHREIBER, 1989).

Les activités principales des groupements féminins concernent essentiellement le maraîchage, l'élevage (de petits rumi-

nants et de volaille), l'agriculture (champs communs pour le groupement), l'artisanat, la transformation des produits, la savonnerie, le commerce, ... (MAÏGA et TOURÉ, 1990). Elles en retirent différents bénéfices (ECKMAN, 1992). La solidarité et la socialisation sont certainement des points marquants. Elles échangent plus d'informations, permettant ainsi d'améliorer leurs compétences et de créer de nouvelles activités. Les femmes ont davantage confiance en elles, elles prennent conscience qu'elles disposent de droits légitimes. Le groupe peut faire pression sur les autorités et obtient ainsi une meilleure reconnaissance et rentabilité des activités traditionnelles en ayant plus d'autonomie familiale. Les femmes peuvent ainsi disposer de meilleures possibilités d'accès à la terre et par extension aux autres ressources, d'un meilleur accès au crédit, d'une production souvent accrue, donc d'une augmentation du revenu (mais il reste parfois limité). Il s'ensuit une diminution des risques. Le travail est effectué plus rapidement, car il est partagé et la main-d'œuvre est échangée selon les besoins. La surveillance des enfants est mutuelle durant les travaux.

Cependant, les femmes n'en retirent pas que des avantages. Ces activités collectives augmentent bien souvent le temps de travail et changent la valeur des rapports sociaux homme/femme. Cette organisation commune ne signifie pas que toutes les femmes réagissent de la même manière devant les difficultés à affronter, ni qu'elles participent de manière cohérente aux processus de développement communautaire (HERNANDEZ, 1991).

Il convient d'identifier les groupements existants et d'encourager la création de nouvelles formes collectives. On conseille de favoriser les groupes les plus dynamiques et ceux les plus démunis, pour que l'impact soit le plus marquant au niveau de l'ensemble de la population et créé ainsi un certain entrain (MAÏGA et TOURÉ, 1990).

## 11. Pays concernés

Les projets intégrant les femmes dans la gestion des ressources naturelles sont bien implantés en Afrique sahélienne. Les actions menées visent surtout à la lutte contre la désertification par des actions telles que l'introduction des foyers améliorés, la mise en place de pépinières, les plantations d'arbres, le forage de puits, l'aménagement de digues, etc. (MONIMART, 1989). D'autres projets, à composantes agroforestière et bois d'énergie, se développent dans le reste du continent, comme par exemple en Afrique Centrale et de l'Est (DEN BIGGELAAR, 1995; DANKELMAN et DAVIDSON, 1989; KEMERWA, 1994).

Plusieurs régions du sous-continent indien et de l'Himalaya ont développé un bon nombre de projets à composantes féminines en rapport avec les ressources naturelles (WICKRAMASINGHE, 1994; DANKELMAN et DAVIDSON, 1989; BHATIA, 1995), de même que dans certains pays d'Asie du Sud-Est (HEYZER, 1987).

Par opposition à ces deux grands continents-régions, les actions menées en Amérique Latine semblent moins nombreuses. Peut-être est-ce dû au manque d'actions en soi ou au fait que la littérature n'est pas accessible en Suisse? Une des raisons pourrait être que la langue des écrits est l'espagnol et non l'anglais ou le français comme pour les autres régions fortement étudiées. Toutefois, on sent là aussi que les femmes s'organisent et se réunissent pour parler de leurs problèmes et échanger des informations, notamment en Amérique Centrale (DIV. AUTEURS, 1995; FAO, 1988).

Un obstacle important pour le développement de projets peut être l'idiome du partenaire. A l'exemple de Madagascar où les femmes ne sont presque pas consultées, car la plupart ne savent pas le français (DIV. AUTEURS, 1995) ou dans les tribus indigènes d'Equateur (CESA, 1991). La religion

peut être une autre raison, comme par exemple la loi islamiste du Purdah au Bangladesh, qui cantonne les femmes aux travaux domestiques dans l'habitat familial (Bari), les excluant de la société (HOCKING, 1991). Ceci explique le faible nombre d'actions menées en faveur des femmes dans certaines régions.

## 12. Conclusion

De par leurs rôles, les femmes sont étroitement liées avec les ressources naturelles et avec les ligneux principalement. Mais la dégradation du milieu environnemental et socio-économique a complètement bouleversé la situation des femmes. Leurs tâches s'en trouvent augmentées, diminuant ainsi le temps pour chacune des activités. Il s'ensuit une surcharge de travail dégradant à son tour les conditions de vie féminines et familiales. Il serait intéressant de montrer ces relations de cause à effet afin de sensibiliser les hommes et les femmes. Tous doivent prendre conscience du rôle que les femmes rurales ont à jouer dans la gestion des ressources naturelles. Cette reconnaissance devrait toutefois être accompagnée d'autres mesures leur permettant de réduire la charge de travail, d'augmenter leur revenu financier et alimentaire et de favoriser l'accès aux ressources. Mais les actions entreprises ne touchent pas automatiquement les femmes!

On sent bien que ces graves problèmes environnementaux, sociaux et économiques ne peuvent être résolus en excluant les femmes. De nouvelles approches et de nouvelles politiques en tiennent compte, mais actuellement, les actions et les résultats sont encore trop peu nombreux. Les mesures concrètes de la part des gouvernements et des institutions n'ont pas été vraiment appliquées (LIEBERHERR-GARDIOL, 1990). Il semble que les mentalités, autant au niveau politique que familial, ne sont peut-être pas toutes prêtes à accepter les femmes dans leurs rôles réels et de leur laisser la possibilité d'agir, en leur donnant les pouvoirs nécessaires. L'avenir paraît cependant à ce prix!

Il ne faut néanmoins pas oublier que les situations peuvent être très diverses selon les lieux, les sociétés et les ménages. Une analyse détaillée du rôle des hommes et des femmes est nécessaire. Il est important de définir quels sont les différents obstacles et conflits auxquels les femmes doivent ou devront faire face si on les inclut dans des activités visant la gestion durable des ressources naturelles. Les femmes doivent pouvoir exprimer leurs attentes, participer activement, recevoir et contrôler les bénéfices de ces actions!

Les nouvelles formes de gestion participative des forêts devraient donner de nouvelles chances aux femmes, leur permettant d'améliorer l'accès aux ressources. La participation devrait permettre d'identifier leurs intérêts et leurs attentes, selon leurs priorités, c'est-à-dire de réaliser une approche genre. Cette différenciation dans l'analyse devrait non seulement fournir une multitude de renseignements nouveaux sur les femmes et les hommes, mais aussi apporter une meilleure compréhension de la problématique générale. Cela permettra certainement de faire apparaître de nouvelles solutions et d'agir ainsi de manière plus efficace. Mais encore actuellement, la majorité des comités locaux de gestion participative excluent les femmes et les jeunes, qui sont pourtant l'avenir (LIEBERHERR-GARDIOL, communication). D'ailleurs tout ce processus doit être accompagné d'une lente évolution juridique et sociale qui paraît indispensable (BLISS, 1996).

## Résumé

Dans les zones rurales des pays en développement, les femmes jouent un rôle capital pour la subsistance de la famille, en garantissant principalement l'alimentation. Pour satisfaire les besoins familiaux, elles utilisent les ressources naturelles et particulièrement les ligneux, qui leur fournissent du bois de feu, des aliments, des produits médicinaux, du fourrage, etc. De par leurs tâches quotidiennes, elles sont beaucoup plus dépendantes de l'environnement que les hommes. La dégradation du milieu environnemental et socio-économique détériore la situation déjà précaire des femmes du Sud, entraînant principalement une surcharge de travail féminine et une pauvreté aggravée.

Un bref aperçu des politiques d'aide permet de voir que les femmes ont souvent été laissées pour compte ou du moins n'ont pas été prises en considération à leur juste valeur. Leur participation aux différents projets de gestion des ressources naturelles est indispensable. Toutefois il est apparu que les femmes ont encore beaucoup d'obstacles à franchir avant de pouvoir recevoir les effets positifs ambitionnés des projets. Enfin, des recommandations sont proposées pour voir la réussite des projets intégrant la participation féminine.

## Zusammenfassung

### Die Rolle der Frau in der Verwaltung von natürlichen Ressourcen und im Wandel der Entwicklungspolitik in Drittweltländern: eine bibliographische Studie

In den ländlichen Zonen der Entwicklungsländer spielen die Frauen eine wichtige Rolle in der Bestreitung des Lebensunterhaltes; in erster Linie sind sie für die Nahrung besorgt. Um die familiären Bedürfnisse abzudecken, benötigen sie die natürlichen Ressourcen, vor allem Holz zum Anfeuern, Nahrungsmittel, medizinische Versorgungsgüter, Viehfutter usw. Durch ihre täglichen Aufgaben sind sie meist abhängiger von der Umwelt als die Männer. Die Degradierung der ökologischen und sozio-ökonomischen Umweltbedingungen verschlechtert die schon schwierige Lage der Frauen im Süden, daraus folgen in erster Linie eine Überlastung der Frauen und verschärfte Armut.

Ein kurzer Überblick über die Entwicklungspolitik lässt erkennen, dass die Frauen oft vernachlässigt oder mindestens nicht nach ihrem richtigen Wert eingeschätzt worden sind. Ihre Teilnahme an verschiedenen Projekten zur Verwaltung natürlicher Ressourcen ist unerlässlich. Es ist jedoch so, dass die Frauen immer noch viele Hindernisse überwinden müssen, bevor sie von den positiven Auswirkungen, die von den Projekten angestrebt werden, profitieren können. Schliesslich gehen die Empfehlungen dahin, den Erfolg des Projekts mit der integrierten Beteiligung der Frauen zu fördern.

Übersetzung: RENATE SUNKE

## Summary

### Women's Role in the Management of Natural Resources and the Development of Aid Policy in Emergent Countries: a Bibliographical Study

In rural zones of developing countries, women play a capital role in the process of earning the family's living – mainly by guaranteeing food. In order to meet the family's needs, they use the natural resources available, especially wood for fires, foodstuffs, medical supplies, fodder, etc. However, because of their daily tasks, women are much more dependent on the environment than men. The degradation of ecological and socio-economic environmental conditions aggravates the already sufficiently difficult situation of the

women in the south, which mainly results in an overstraining of the female work and intensified poverty.

A brief survey on aid policy makes clear that women have often been neglected or have not had their value properly taken into consideration. Their participation in different projects of natural resources' management is indispensable. However, women still have to overcome many obstacles before they will benefit from the positive effects aimed at by the projects. The recommendations are aimed at achieving the projects' success by integrating female participation.

Translation: TAMARA BRÜGGER

## Bibliographie

- AISSAH-ASSIH, A. (1990): La participation de la femme au développement et la pesanteur des traditions ancestrales en Afrique. *Discovery and Innovation*: 2:4. Acad. Sci. Publishers, Nairobi: 8–14.
- ANON. (1990): Women, energy, forestry and environment. Sector paper women and development: Dir. Gen. for Internat. Cooperation (NL), 1<sup>re</sup> édition. 16 p.
- VON BEHAIM, D.; BEZOLLA, D. (1994): Importance socio-économique des pratiques agroforestières réalisées dans les systèmes d'exploitation familiale à Mugusa et Ruhashya, Rwanda. ISAR et Intercoopération, Ruhunde et Berne. 128 p.
- BHATIA, K. S. (1995): Rhetoric and reality: a gender analysis of the Community Forestry Project. Vol I and II. Dolakha-Ramechhap Community Forestry Development Project, Kathmandu. 106 + 107 p.
- BLISS, F.; GAESING, K. (1992): Möglichkeiten der Einbeziehung von Frauen in Massnahmen der ressourcenschonenden Nutzung von Baumbeständen. Forschungsberichte des Bundesministeriums für Wirtschaftliche Zusammenarbeit 104. Weltforumverlag, Munich. 295 p.
- BLISS, F., et al. (1996): Frauen Bäume; wie Frauen in der Dritten Welt eine lebenswichtige Ressource nutzen. Politischer Arbeitskreis Schulen e.V. Bonn. 272 p.
- BÖNI, B. (1993): Femmes et transfert de technologie: Introduction d'une presse à huile de palme dans un village Toura (Côte d'Ivoire). EPFZ, Zürich. 140 p.
- CECELSKI, E. (1987): L'énergie et le travail des femmes en milieu rural: la crise, les réactions et les solutions. *Rev. Intern. Trav.*: 126 (1). BIT, Genève: 43–70.
- CESA (Ed.) (1991): Sistemas agroforestales. Memoria de Taller sobre Sistemas Agroforestales, realizada en Riobamba, del 16–19 Julio 1991. CESA, Quito. 84 p.
- DANKELMAN, I.; DAVIDSON, J. (1989): Women and environment in the Third World: alliance for the future. IUCN sustainable development series: Earthscan, London; 2<sup>e</sup> édition. 210 p.
- DDA/DEH (s. a.): Cadre d'analyse de Genre et Développement. Le concept Gender et son usage dans le domaine du développement: DDA, Berne. 11 p.
- DEN BIGGELAAR, C. (1995): Lorsque la femme fait le travail de l'homme. *L'agrof. aujourd'hui*: 7:2. ICRAF, Nairobi: 15–18.
- DIV. AUT. (1995): Les femmes, les hommes et l'environnement: reconnaître les forces, valoriser les différences. UICN Bull. Dossier spécial: 3/1995. UICN, Gland: 13–20.
- DUPRIEZ, H.; DE LEENER, P. (1993): Arbres et agricultures multiétiquées d'Afrique. CTA, Terres et Vie, Nivelles. 280 p.
- ECKMAN, K. (1992): Environmental action and women's groups; successful initiatives in Third World countries. *Forests, Trees and People Newsletter*: 15/16. Swedish Univ. of Agri. Sciences, Uppsala: 36–40.
- FAO; ASDI (1988): Rétablir l'équilibre. Les femmes et les ressources forestières. FAO, Italie (s.l.); ASDI, Suède (s.l.). 32 p.
- FAO (1989): Women in community forestry: a field guideline for projects design and implementation. FAO, Rome. 45 p.
- FINNADA (1993): Looking at gender and forestry: operational issues for project planners, implementors and administrators. Ministry of Foreign Affairs of Finland, Helsinki. 35 p.
- FORTMANN, L.; ROCHELEAU, D. (1985): Women and agroforestry: four myths and three case studies. *Agroforestry Systems*: 2. Nijhoff, The Hague; Junk: 253–272.
- HEIKE, N. (1993): Frauenförderung und Waldbewirtschaftung. *Entwicklung und Ländlicher Raum* 3/93. 27. Jahrgang. DLG Verlag, Frankfurt am Main: 26–28.

- HEYZER, N. (1987): Women, farmers and rural change in Asia: toward equal access and participation. APDC, Kuala Lumpur. 418 p.
- HERNANDEZ, K. (1991): Taller «Hombre, Mujer y Proyectos Agroforestales». Pautas para le desarrollo de proyectos. RED Agroforestal Ecuatoriana, Ambato. 41 p.
- HIDALGO, R.; NORHEIM, T. (1992): The participation of women in silviculture; some experience from Bolivia. Forest, Trees and People, Newsletter n° 15/16/1992: 41–44.
- HOCKING, A. (1991): Integrating women farmers into village and farm forestry. A case study from Bangladesh: DDA, Berne. 15 p. + ann.
- KEMERWA, A.; PEDEN, D.; BAMWERINDE, W. (1994): Vers un meilleur équilibre entre les sexes pour la réussite de l'agroforesterie. L'agrof. aujourd'hui: 6:1. ICRAF, Nairobi: 19–22.
- LIEBERHERR-GARDIOL, F. (1990): Femmes et environnement. Nouvelles évidences. Nouveaux défis pour le développement. Femmes et développement: 1. DDA, Berne. 41 p.
- LOCOH, T.; HESSELING, G. (1997): Femmes, pouvoir, sociétés. Politique Africaine. n° 65. Mars (dans l'Afrique des femmes): 3–28.
- MAAG, B. (1993) (non publié): Wald und Bäume in der Welt zweier Tamang-Dörfer in Zentral-Nepal. Zürich; 68 p.
- MAÏGA, F.; TOURÉ, C. (1990): Etude sur les groupements féminins, cercle de Niafunke. DDC/Femmes et Développement/Afrique occidentale-Mali, Berne. 93 p.
- MAJOR, M.; REICHE, C. E.; MCKENZIE, T. (1989): Participación de la mujer en la reforestación de Hojanca, Costa Rica. Silvoenergia: 29. CATIE, Turrialba. 4 p.
- MOLNAR, A.; SCHREIBER, G. (1989): Women and Forestry; operational issues. Working Papers. World Bank, Washington. 50 p.
- MONIMART, M. (1989): Femmes du Sahel, la désertification au quotidien. Club du Sahel. Karthala et OCDE, Paris. 263 p.
- MORATTEL, D. (1989) (non publié): Meilleure intégration de la femme paysanne aux actions forestières de la 3<sup>ème</sup> région du Mali. Rapport de stage. ETHZ, Zürich. 58 p. ,
- MOSER, C. (1989): Gender planning in the third world: meeting practical and strategic gender needs. World Development. Vol. 17, n° 11. 47 p.
- OCDE/CILSS (1989): Femmes et développement durable au Sahel. Analyse des politiques nationales et des agences d'aides au Burkina Faso et au Mali. Club du Sahel, OCDE. 47 p.
- SCHNEIDER, P. (1996): Sauvegarde et aménagement de la forêt classée de Farako. (Région de Sikasso, Mali-sud) avec la participation et au profit des populations riveraines. Thèse EPFZ. Chaire de Sylviculture. Groupe de foresterie pour le développement, Zürich. 356 p.
- SPIRO, H. M. (1981): The fifth world: women's rural activities and time budgets in Nigeria. Occasional Paper n° 19. Dep. of Geography University, London. 59 p.
- WICKRAMASINGHE, A. (1994): Deforestation, women and forestry. International Books, Utrecht. 112 p.

*Auteur:*

ISABELLE GAMBETTA, ing. forest. EPFZ, Groupe de foresterie pour le Développement, Chaire de sylviculture, ETH Zürich, ETH-Zentrum, CH-8092 Zürich.  
e-mail: gambetta@waho.ethz.ch